



## AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la MRC de La Haute-Yamaska que le Règlement numéro 2021-339 modifiant le règlement numéro 2017-304, tel qu'amendé, concernant certains pouvoirs en matière contractuelle afin de permettre une rémunération aux membres d'un comité de sélection lors d'un appel de projets a été adopté par le conseil de la MRC ce 2 mars 2021.

En raison des mesures exceptionnelles en vigueur durant cette période de pandémie de la COVID-19, toute personne intéressée pourra prendre connaissance de ce règlement en adressant une demande écrite à la MRC par la poste au 142, rue Dufferin, bureau 100, Granby (Québec), J2G 4X1 ou par courriel au [greffe@haute-yamaska.ca](mailto:greffe@haute-yamaska.ca). D'ici son entrée en vigueur, le projet de règlement peut être consulté en ligne sur le site Web de la MRC, dans la section Documentation/Projets de règlements présentés au <http://www.haute-yamaska.ca/projets-de-reglements-presentes/>.

Fait à Granby (Québec), ce 2 mars 2021.

La directrice générale et  
secrétaire-trésorière,

(signé)  
Johanne Gaouette